

En 1584, dans une lettre datée du 20 septembre, adressée de Paris à Monsieur LeRoyer sieur de Poulliers et signée : Meynied, nous avons lu cette phrase : “ l'on m'a dit que la dame de la Dauversière (LeRoyer) est décédée pour avoir visitée la femme de Julien Richer dans sa maladie et que lui-même en est saisi. “ toutefois vous ne m'en avez rien écrit.”—Une peste faisait à cette époque beaucoup de victimes à la flèche. Ce petit détail indique les relations intimes qui existaient entre les deux familles LeRoyer et Richer, M^{me} De la Dauversière était femme de Julien LeRoyer, lequel était petit-fils de Pierre et arrière-petit-fils de Jehan LeRoyer et de Jehanne Richer.

(Cette lettre est entre les mains de M. LeRoyer de Longraire demeurant à Paris, quai Voltaire).

* * *

En 1608.—Sur un titre de propriété du Marquisat de la Varanne on trouve au nombre des propriétaires vassaux un Julien Richer lequel devait au Marquis de la Varanne deux sols trois deniers deux mailles et trois quarts de blé seigle de cens ou redevance pour une vigne dépendante du fief de la Carragère.

(Papiers de famille de la maison de Choiseul descendants du marquis de la Varanne).

* * *

Le 4 août 1622, devant Blondeau et Dreux notaires à la flèche noble Nicolas Richer Sieur du Boisclous (désigné comme fils de Mathieu Richer sur un autre acte notarié) créait une rente constituée de 25 livres tournois au S^t Barbarie de la Pommerais.

(Archives des Hospitalières de S^t Joseph).

* * *